

F

Commune de Saint-Jean-Poutge



Plan Local d'Urbanisme

PLU de Saint-Jean-Poutge

Adduction d'Eau Potable

Approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du _____

Dates de l'enquête publique : _____

Arrêté n° _____, en date du _____

Aurélie DULAU Urbaniste
ATELIER URBANISME & CADRE DE VIE
3 RUE ESPAGNE
32000 AUCH

Arbre & Paysage 32
10 Avenue de la Marné
32000 Auch

RESEAU EAU POTABLE

La commune a transféré sa compétence eau potable au syndicat intercommunal d'AEP de Vic Fezensac.

Le syndicat de Vic Fezensac a transféré au syndicat mixte départemental TRIGONE, la partie production de cette compétence qui est exploitée en régie par Trigone.

Le syndicat de Vic Fezensac a conservé la partie distribution et l'exploite en régie.

Actuellement 2 stations de production d'eau potable sont en fonctionnement sur la commune (secteur de Pléhaut).

L'eau traitée est issue :

- d'un forage profond autorisé par arrêté préfectoral de 2001 avec la définition d'un périmètre de protection.
- de la rivière Baïse, ce point de prélèvement et la station correspondante sont abandonnés au profit de la nouvelle unité située en amont.

PRESENCE D'UN PROJET D'INTERET PUBLIC : STATION D'EAU POTABLE PORTEE PAR TRIGONE

Un projet d'implantation d'une usine d'eau potable est prévu au sud de Pléhaut. Projet d'intérêt public, le PLU intégrera son emprise de manière à mettre en cohérence les emprises nécessaires pour le projet d'équipement. Une emprise foncière de 4,07 hectares a été acquise pour le projet.

CAPACITE DU RESEAU D'EAU POTABLE

Selon un échange d'atour du projet de zonage en date du 7/11 /2014

- La capacité du réseau d'eau potable dans le secteur de Herrebouc est insuffisante
- Envisager une extension du village demeure sous la condition de la mise en place d'un branchement neuf depuis les canalisations majeures présentes sur la RN124 et la D939
- L'évolution de Pléhaut, soit la construction du foncier libre inscrit dans l'urbanisation existante demeure également sous la condition d'une étude de faisabilité technique et financière.

SITE DE CAPTAGE D'EAU POTABLE

Un site de captage d'eau potable est présent au sud de Pléhaut, parmi une des prérogatives à prendre en compte dans le projet communal : la conservation et protection des eaux potables et minérales dans le cadre du captage en eau potable, FORAGE DE PLEHAUT STATION. Une zone AUst permet d'intégrer le projet en question.

La commune a transféré sa compétence eau potable au syndicat intercommunal d'AEP de Vic Fezensac.

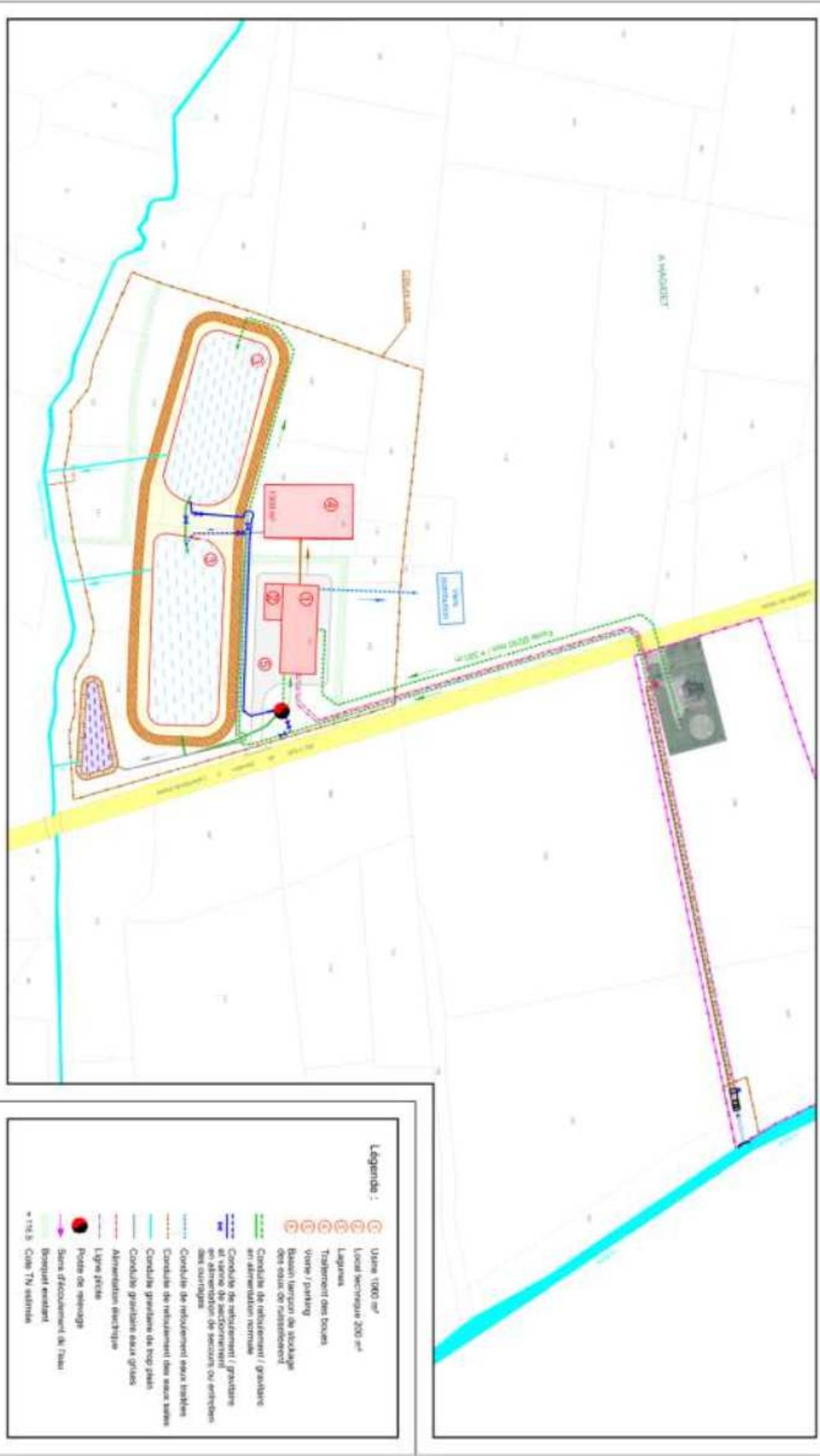
Le syndicat de Vic Fezensac a transféré au syndicat départemental TRIGONE, la partie production de cette compétence qui est exploitée en régie par Trigone.

Le syndicat de Vic Fezensac a conservé la partie distribution et l'exploite en régie.

Deux stations de production d'eau potable sont en fonctionnement sur la commune (secteur de Pléhaut). L'eau est issue :

- d'un forage profond autorisé par arrêté préfectoral de 2001 avec la définition d'un périmètre de protection immédiate,
- de la rivière Baïse, ce point de prélèvement et la station correspondante seront abandonnés au profit de la nouvelle unité située en amont. Cette nouvelle station entraînera la mise en place de périmètres de protection de ce pompage.

	DUMONS <small>MAIRIE</small>	DEPARTEMENT DU GERS Trigone <small>Société Mixte à participation égale, créée et gérée par les communes de GERS</small>	Alimentation en Eau Potable Usine d'alimentation en eau potable - Site de Plehauri	
	ECHELLE: 1 / 2000 Réf: 124810		Plan général des installations projetées Traitement des eaux de la Baise et des eaux de forage mutualisées	
07c 	N°1 N°2 N°3 N°4 N°5 N°6	Maitrise d'œuvre Étude par V&P par Date	A. MAILLET B. FOUILLON 17/08/2019	Date



Légende :

- ① Usine 1000 m²
- ② Local technique 200 m²
- ③ Lapsus
- ④ Traitement des boues
- ⑤ Usine / parking
- ⑥ Bassin / lavage de stockage des eaux de substitution
- Conduite de réajustement / gravitaire en alimentation normale
- Conduite de réajustement / gravitaire et vanne de saccoréventil en alimentation de secours ou entrée des courages
- Conduite de réajustement eaux traitées
- Conduite de réajustement des eaux brutes
- Conduite gravitaire de trop plein
- Conduite gravitaire eaux gélives
- Alimentation électrique
- Lignes fixes
- Poste de relevage
- Sans écoulement de l'eau
- Basculeur enclenché
- * 1:15 B Cote TV estimée